



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies
N° d'entreprise : 0680.919.907
Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

25/01/2022

PV CA du 25/01/2022.

Présents : Geoffrey Blaffart, Teresa Marchica, Hélène Leclef, Isabelle Cammarata, Meunier Sophie, Espérance Delvaux, Anne Semaille

Excusés avec Procuration : Benoit Van Tichelen, Kyung-nan Jaumin, Francis Pitz ; Isabelle Linkens

Excusée : Catherine Dungalhoff

Invitée : Emel Bergsoj

1. Approbation du PV du 21/12/2021

PV Approuvé

2. Cabinet/Aviq :

- **Travaux Avant-projet décret**

Info de l'augmentation de la fréquence du GT AVIQ/FéWaSSM 1 fois/semaine. Envisager un temps d'arrêt pour le retour aux membres.

Retour sur la question de la fonction DA et subventionnement : Proposition d'un barème 1/80 sans prime. Au niveau des heures, proposition d'un nb d'heures en fonction ETP. Perte pour les DA psy. AVIQ indique que les psys ne sont peut-être pas les mieux placés pour faire du RH.

Discussion à la CEC : Demande que la fonction psychologique ne soit pas exclue à la fonction de DA et que la double casquette DA et clinicien reste ouverte.

Attention aux pertes concernant le net où il y aurait perte même si le brut est augmenté pour les autres fonctions. Même si gain, pas transcendant. Quid du barème dans les autres secteurs ?

Pour les SSM publics, interdiction d'attribuer un barème qui ne correspond pas au diplôme. Suggestion de l'AVIQ : payer au barème réel et en surplus, que soit attribué sur base d'une prime.

GT finance a démarré aussi sur l'augmentation des FF, prix consultation,... AVIQ propose que la prestation soit redéfinie selon le nb de prestataire présent. Attention au tarif appliqué par les PPL, AVIQ évoque, un processus uniforme d'application des tarifs.

Important d'augmenter les FF car la contribution du patient a un effet pervers qui permet l'équilibre financier.

Poser la question de la subsidiation à 75% des médecins. Tarif appliqué pour les formations/ supervision.

Question de la position de la FéWaSSM de ce qu'il faut défendre dans la balance : intérêt général du secteur et/ou perte d'une minorité de personnes ? Cette position dépendra aussi du budget global alloué à la réforme.

- **Retour interpellation DTF et rencontre : rencontre prévue 26/01/2022**
- **Question remboursement des inscriptions à la ComPsy :**

Demande d'interpeller la DTF pour la prise en charge du remboursement sur base du mail juriste compsy

Controverse sur l'obligation de l'inscription à la Compsy et d'autre part l'AVIQ refuse de prendre en charge le remboursement au SSM dans les FF.

- **Retour rencontre AVIQ MUSM du 11/01/2022** + décision envoi argumentaire encodage + information aux membres

Envoi du projet de l'argumentaire au CA avec retour des remarques pour le 08/02

Pour l'information aux membres, concernant les encodage MUSM : attendre la prochaine réunion MUSM avec l'AVIQ pour attendre plus de précisions.

Incorrect de la part de l'AVIQ d'agir dans ces délais. Proposition d'envoyer un mail à l'AVIQ demandant d'informer les membres pour easyfiches.

Le bureau se positionne rapidement sur une information aux membres. Attention des termes utilisés car logiciel easyfiche n'est pas obsolète mais problème de transfert des données dans PLASMA.

Rencontre AVIQ et les informaticiens des différents logiciels utilisés dans nos SSM dont l'objectif était de savoir s'il était techniquement possible de transférer les données encodées dans nos logiciels vers PLASMA. Réponse affirmative pour tous les logiciels existants dans le secteur.

Problème avec easyfiche qui est obsolète et pour lequel il ne sera pas possible de transférer les données. L'AVIQ propose un accompagnement pour les ssm qui utilisent encore easyfiche.

L'AVIQ prévoit une nouvelle réunion pour déterminer les indicateurs de réalisation qui devront paraître dans Plasma. Cette question reste nébuleuse. La question est que Plasma se veuille intersectoriel puis à la fois des critères spécifiques au SSM.

3. Retour des commissions

CEC :

- Retour bref du décret sur la fct DA : maintien de la fct Psy à la DA et maintien de la double casquette DA et clinique. La CEC est désireuse de garder la porte ouverte à ce choix
- Pour la suite du travail, 3 grands thèmes ont été retenus :
 - le travail du réseau sur base du Webinaire de la LBSM par apport au Secret Professionnel/Confidentialité, en lien avec PPL (témoignages, articulations et bonne pratique).
 - Comment travailler la clinique en l'absence de DT ? Question de savoir si seul le psychiatre doit détenir la fct DT.
 - Question de l'évaluation en lien avec la Journée d'étude

CAF : pas de retour car CAF cet après-midi

CSP : Question de la suspension de cette commission à nouveau réfléchi avec renvoi de questions au bureau. Proposition : idée que quelqu'un de la CSP porte la commission avec Emel, comme le CA l'a décidé pour la CEC, dans l'attente d'un mandat du CA dans cette CSP, notamment pour redéfinir la CSP, les priorités à y travailler pour présenter à l'AG.

Décision du CA : La CSP est donc maintenue dans ce sens. Si pas d'apport à Emel, alors suspension.

4. **Retour des mandats** : Crésam, FASS (remplacement de mandat)

Rappel que le mandat Crésam doit être repris par un membre du CA

Le remplacement du mandat FASS d'Isabelle Linkens a été officialisé par l'AG de la FASS par Teresa Marchica.

Retour sur les mesures ANM 2021-2024 et demande de position de la rédaction d'une CCT concernant nos PFA. Le CA confirme la position majoritaire des membres sur la rédaction de la CCT qui reprend les 3 réglementations des CCT.

5. **Remplacement du mandat au CA de Mickael Demelenne**

Le CA acte son remplacement par Kyung-nan JAUMIN qui a été mandatée par son PO pour assurer le remplacement de Mickael DEMELENNE.

6. **Retour Journée d'Etude : Reportée à une date ultérieure. En attente des réponses des deux orateurs afin de fixer une autre date certainement au mois d'octobre 2022**

7. **Coordination**

- Priorités des tâches d'Emel abordées en bureau.
- Retour sur la piste Maribel : pas faisable car la Fédération est à la CP 337. Question à garder en tête : évolution d'un soutien administratif. Quid d'une réflexion sur l'investissement des mandats et investissement des membres, soit à travers un investissement plus important des membres et/ou augmentation de la cotisation des membres pour engagement supplémentaire.
- Demande d'aide pour le site internet. Un appel sera fait via les commissions.
- Point à remettre à l'OJ en précisant les différentes tâches attendues de chaque membre.

8. **Nouvelle convention INAMI** : point reporté

9. **Point sur la collaboration avec les réseaux 107 et les SSM : voir convention provinciale : position de la FéWaSSM.** Point reporté

10. **Divers**

Demande qu'un courrier sur l'impact financier des SSM lié à la pandémie soit envoyé à l'AVIQ : absence des usagers, des travailleurs qui montent en flèche, d'où perte de recette, couplé à l'augmentation des coûts de l'énergie. Complication pour 2022. AVIQ aurait une proposition claire de ne plus soutenir les secteurs sur le plan financier.

Si oui, ne faut-il pas chiffrer ces données objectivement, sur les absences travailleurs et patients, sur les surcouts énergie.

Le CA valide l'envoi de courrier. Geoffrey rédige un projet de courrier, accompagné d'une projection de chiffres et l'envoie au CA pour validation.

Rédaction PV,

Sophie Meunier, Secrétaire Emel Bergsoj, Coordinatrice